



Commission de l'agriculture

2151 - Installation, maintien à l'emploi, formation

Aide à la sortie d'exploitation - Prime départementale aux concours de labour

Rapport n° CP/2011/658

Service gestionnaire :

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à la commission permanente du Conseil Général l'attribution :

- d'une subvention départementale en faveur d'une exploitation agricole
- d'une prime départementale pour la participation d'un compétiteur bas-rhinois au Championnat d'Europe 2011 de labour.

1. Aide à la sortie d'exploitation

Le Département soutient de longue date l'implantation de bâtiments agricoles hors agglomération afin de remédier aux problèmes d'urbanisme et d'environnement générés par les méthodes d'élevage et de culture intensifs au sein des localités, d'améliorer les conditions de travail des exploitants ainsi que le bien-être des animaux.

Il convient de se prononcer sur la proposition d'aide départementale à hauteur de 21 610 € en faveur d'un producteur de tabac figurant en annexe 1.

2. Prime départementale aux concours de labour

Lors de sa réunion du 25 juin 2007, le Conseil Général a approuvé la mise en place d'un dispositif d'aide départementale en faveur des compétiteurs de labour bas-rhinois, sous la forme d'une prime forfaitaire de 500 € pour la finale nationale et 1 000 € pour les finales européenne et mondiale.

Il convient de se prononcer sur l'attribution d'une prime de 1 000 € à Monsieur Vincent SCHUHMACHER, figurant en annexe 2, en vue de sa participation du 16 au 18 septembre 2011 au Championnat d'Europe de labour à OBERHAUSBERGEN.

En cas d'accord, les crédits nécessaires seront imputables comme suit :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15096	204-2042-928	665 182,65 €	133 021,65 €	21 610,00 €
27878	65-6574-928	3 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 22 610 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, selon la répartition suivante :

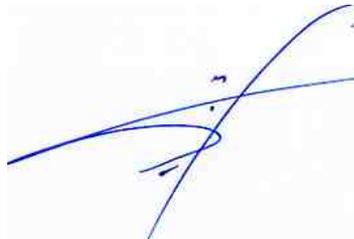
- 21 610 € au titre de l'implantation de bâtiments agricoles hors agglomération

- 1 000 € au titre de la participation d'un compétiteur bas-rhinois au Championnat d'Europe de labour 2011 à OBERHAUSBERGEN.

Le versement de la subvention pour la sortie d'exploitation interviendra sur production de factures justificatives certifiées acquittées.

Strasbourg, le 19/09/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

Guy-Dominique KENNEL